



INTRODUCTION

L'éducation à l'égalité est l'une des missions de l'Education Nationale pour éduquer au renforcement du « respect mutuel et à l'égalité entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes » selon La Convention Interministérielle pour l'Egalité entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes dans le système éducatif. La transmission des valeurs de l'égalité se fait dès l'école primaire et se poursuit jusqu'au lycée. Elle est nécessaire pour que les stéréotypes et préjugés cessent et que les comportements des enfants et adultes en devenir se construisent sans sexisme ni violence.

... FAIRE DE L'EGALITE UN PRINCIPE UNIVERSEL

1-L'établissement scolaire donne à tous les jeunes lycéens quelles que soient leurs différences, la chance d'être éduqués, d'avoir un esprit critique, de connaître le monde qui les entoure et de participer à la vie commune de la classe et du lycée

2-Tout lycéen se voit assigné les mêmes droits et devoirs que ses camarades sans aucune discrimination.

3-Tous les lycéens ont droit à l'égalité de parole et de participation et droit à l'erreur quel que soit leur genre. Ils doivent être évalués de la même manière, sans faire de différence.

4-Chaque élève a le devoir de respecter autrui, élèves ou personnels, en respectant les règles de bienséance de façon à favoriser le bien-être et la vie commune du lycée.

... FAIRES DES REGLES ET SANCTIONS LES MÊMES REPERES POUR TOUS

10-L'établissement scolaire est un lieu laïque où tous les individus sont égaux en droits et en devoirs et donc sanctionnés de la même manière, quel que soit leur sexe.

11-Les règles vestimentaires sont appliquées par et pour tous les élèves.

12- Les insultes à caractère discriminatoire et sexiste sont interdites et sanctionnées

13-Tous les actes de harcèlement et de discrimination doivent être pris en compte à leur juste valeur et les harceleurs sanctionnés.

14-Le harcèlement physique et moral à caractère sexiste aura les mêmes conséquences en termes de sanction que tout type de harcèlement.

... FAIRE DE LA MIXITE UN PRINCIPE PARTAGE

5-L'établissement scolaire favorise la mixité pour chaque élection interne.

6-Les séances et travaux pédagogiques sont pensés sous le principe de la mixité.

7-Les activités sportives de groupes favorisent la mixité.

CHARTRE POUR L'EGALITE

Etablissement labellisé



... FAIRE DE L'EGAL ACCES UN PRINCIPE POUR TOUS

8-L'établissement fait en sorte que les élèves aient les mêmes opportunités pour aller vers les spécialités, options, études supérieures et voies professionnelles de leurs choix sans traitement de faveur ni discrimination

9-Les spécialités et options sont mixtes, ouvertes de manière égale à tous les élèves en fonction de leur niveau scolaire et non par rapport à des stéréotypes de genre.

